

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Arrêté du 30 août 2011 fixant le nombre de places offertes au titre de l'année 2011 à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal des affaires maritimes

NOR : DEVK1123772A

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 30 août 2011, le nombre total de places offertes à l'examen professionnel pour le grade d'inspecteur principal des affaires maritimes est fixé à 9 au titre de l'année 2011.